

LE CLOS DES SONGES
MAISON D HÔTES DE CHARME
24290 ST LEON SUR VEZERE

GITE LA CABANE
CONTRAT DE LOCATION

❖ **RESERVATION**

- Votre réservation devient ferme et définitive avec :
- Le versement d'un acompte de 30% du montant total de votre location par chèque bancaire ou VIREMENT BANCAIRE.
- L'envoi d'un exemplaire du contrat signé par vous soit par courriel soit par voie postale dans les 10 jours suivant votre demande
- Le solde restant dû devra être versé au plus tard le jour de l'arrivée lors de la remise des clés. Seuls les paiements par carte bancaire , CHÈQUES, CHÈQUES VACANCES et en espèces sont acceptés.
- Une caution de 200 euros payable à l'arrivée par empreinte bancaire, sera restituée dans les 8 jours suivant la fin du séjour après l'inventaire des lieux fait par nos soins et le règlement des dégâts éventuels

❖ **DUREE DU SEJOUR**

- Durée du séjour :
DU 01 JUILLET AU 31 AOUT MINIMUM 4 JOURS.

LE RESTE DE L'ANNÉE MINIMUM 2 NUITS.

- Arrivée : accueil le premier jour entre 17h00 et 20h00. Vous voudrez bien nous communiquer par téléphone votre heure probable d'arrivée au 05 53 42 25 72 ou 06 89 47 74 89 ou par mail leclodsonges@gmail.com
- Départ : la maison devra être libérée le dernier jour au plus tard à 11h00. Un local pourra être mis à votre disposition pour déposer vos bagages si vous désirez profiter de la dernière journée.

❖ **ANNULATION**

- Annulation du fait du locataire :
- annulation jusqu'à 30 jours avant le début du séjour : l'acompte reste dû, soit 30% du montant du séjour
- annulation de 30 jours à 11 jours avant le début du séjour : 50% du montant du séjour restent dus
- annulation 10 jours avant le début du séjour au jour prévu d'arrivée : 100% du montant du séjour restent dus

- Annulation du fait du loueur : celui-ci rembourse les sommes déjà versées + une indemnité égale à la pénalité que le locataire aurait supportée si l'annulation était survenue de son fait à la même date.
- Interruption de séjour par le locataire : Pas de remboursement.
- Pour vous prémunir en cas d'annulation, nous vous suggérons de souscrire une assurance annulation après de votre assureur ou auprès d'une compagnie d'assurance spécialisée. Certaines cartes bancaires incluent des assurances annulation.

❖ ASSURANCE

- Les locataires sont responsables des dommages survenant de leur fait. Vérifiez que vous bénéficiez, par vos assurances personnelles, d'une assurance dite « villégiature ». A défaut nous vous recommandons vivement d'en souscrire une.
- Le loueur, SARL VAGO, est assuré à la macif de Périgueux.

❖ CAPACITE D'HEBERGEMENT

- LE GITE LA CABANNE peut accueillir deux personnes maximum .
- Un lit bébé peut être ajouté à la demande
- Nous N'acceptons PAS les chats et chiens .

❖ DEPOT DE GARANTIE / ETAT DES LIEUX

- Un dépôt de garantie de 200 euros (carte bancaire) vous sera demandé à l'arrivée
- Les locataires procéderont en début de séjour à un inventaire des lieux et des équipements sur la base de l'inventaire papier fourni
- Les locataires s'assureront du bon fonctionnement des équipements et nous signaleront tout dysfonctionnement dans un délai de 3 jours après la remise des clés. Aucune réclamation concernant la maison, l'état des lieux ou l'état descriptif ne sera recevable au-delà du 3^{ème} jour d'occupation.
- Tout dégât occasionné devra être signalé dans les meilleurs délais.
- Un état des lieux de fin de séjour sera effectué par le loueur après le départ des locataires et les dégâts éventuels feront alors l'objet d'une facturation dans les 3 jours après le départ.

❖ ENGAGEMENT DU LOUEUR A L'ARRIVEE

- Toutes les photos du site internet sont conformes à la réalité du gîte la cabane de son environnement.
- Le prix inclut tout le linge : draps, linge de toilette, linge de cuisine, Les lits sont faits à l'arrivée
- Si la maison est louée plusieurs semaines, des draps de rechange et linge de toilettes seront fournis chaque semaine .
- Le prix comprend l'eau, l'électricité, le chauffage,
- Taxe de séjour en sus 0.60 euros par personne par jour
- Le ménage en fin de séjour sauf cuisine

❖ ENGAGEMENT DU LOCATAIRE EN FIN DE SEJOUR

- Remise en ordre de tout le mobilier comme il l'a trouvé en arrivant
- Cuisine et équipement de cuisine propres et rangés
- Aspirateur passé dans toute la maison
- Lits défaits, draps posés sur les lits
- Signaler toute détérioration d'équipement survenant en cours de séjour.
- Vous en réglerez le montant sur place lors de la remise des clés

Date, lieu

signature précédée de (lu et approuvé)